

ARRÊTÉ n°2022 DCL / 4 / 277
du 22 MAI 2022

**portant constitution des commissions de contrôle des opérations de vote
dans les communes de plus de 20 000 habitants de la Moselle
à l'occasion des élections législatives des 12 et 19 juin 2022**

Le préfet de la Moselle,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- VU** le code électoral, et notamment ses articles L.85-1 et R. 93-1 à R.93-3 ;
- VU** le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée Nationale ;
- VU** les circulaires de monsieur le ministre de l'Intérieur n° INTA2213779J du 12 mai 2022 portant organisation des élections législatives ;
- VU** l'arrêté préfectoral DCL n°2020-A-93 du 31 décembre 2020 portant délégation de signature de monsieur Olivier Delcayrou, secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;
- VU** l'ordonnance du premier président de la cour d'appel de Metz en date du 16 mai 2022 ;
- Sur proposition** du secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Pour les élections législatives du 12 et 19 juin 2022, sont institués, pour procéder au contrôle des opérations de vote dans les communes de plus de vingt mille habitants de la Moselle, les commissions ci-après :

Commune	Siège de la commission	Composition de la commission		
		Présidents	Auxiliaires de justice	Secrétaires
FORBACH	Sous-préfecture de Forbach	<u>Pour le 1^{er} tour :</u> <u>Titulaire :</u> Mme Anne Gsell <u>Suppléant :</u> Mme Anne-Dominique Massey <u>Pour le 2nd tour :</u> <u>Titulaire :</u> Mme Véronique Beaugrand <u>Suppléant :</u> M. Ludovic Grüning	<u>Pour le 1^{er} tour :</u> <u>Titulaire :</u> Me Sandra Pirarba, avocat <u>Suppléant :</u> Me Laurent Muller, huissier <u>Pour le 2nd tour :</u> <u>Titulaire :</u> Me Gilbert Schneider, huissier <u>Suppléant :</u> Me Sandra Pirarba, avocat	<u>Titulaire :</u> M. Steve Weinachter, chef de la section de Forbach du bureau des collectivités locales et des élections à la sous-préfecture de Forbach-Boulay-Moselle
METZ	Préfecture de la Moselle	<u>Pour le 1^{er} tour :</u> <u>Titulaire :</u> M. Pascal Bourguignon <u>Suppléant :</u> Mme Amélie Kihl <u>Pour le 2nd tour :</u> <u>Titulaire :</u> Mme Léa Destugues <u>Suppléant :</u> M. Sébastien Ceribac	<u>Pour le 1^{er} tour :</u> <u>Titulaire :</u> Me Matthieu Bettega <u>Suppléant :</u> Me Vincent Guiso <u>Pour le 2nd tour :</u> <u>Titulaire :</u> Me Charles Bund <u>Suppléant :</u> Me Joseph Roth	<u>Titulaire :</u> Mme Patricia Beck, adjointe à la cheffe du bureau des élections, de la réglementation générale et des associations à la préfecture de la Moselle

MONTIGNY-LES-METZ	Préfecture de la Moselle	<u>Pour le 1^{er} tour :</u> <u>Titulaire :</u> Mme Corinne Provencale <u>Suppléant :</u> Mme Doris Breit <u>Pour le 2nd tour :</u> <u>Titulaire :</u> Mme Evelyne De Beaumont <u>Suppléant :</u> Mme Marie-José Micelli	<u>Pour le 1^{er} tour :</u> <u>Titulaire :</u> Me Déborah Ponsele <u>Suppléant :</u> Me Bernard Weibel <u>Pour le 2nd tour :</u> <u>Titulaire :</u> Me Sébastien Jager <u>Suppléant :</u> Me Valérie Henot	<u>Titulaire :</u> Mme Marie Schneider, agent du bureau des élections, de la réglementation générale et des associations à la préfecture de la Moselle
SARREGUEMINES	Sous-préfecture de Sarreguemines	<u>Pour les deux tours :</u> <u>Titulaire :</u> M. Yves Streit <u>Suppléant :</u> M. Frédéric Bonnet	<u>Pour le 1^{er} tour :</u> <u>Titulaire :</u> Me Armand Hennard, avocat <u>Suppléant :</u> Me Nicolas Clop, huissier <u>Pour le 2nd tour :</u> <u>Titulaire :</u> Me Stéphane Guerbert, huissier <u>Suppléant :</u> Me Nathalie Fotre, avocat	<u>Titulaire :</u> Mme Véronique Wilhelm, agent à la sous-préfecture de Sarreguemines
THIONVILLE	Sous-préfecture de Thionville	<u>Pour le 1^{er} tour :</u> <u>Titulaire :</u> Mme Roxanna Moise <u>Suppléant :</u> Mme Carole Pflutschinger <u>Pour le 2nd tour :</u> <u>Titulaire :</u> M. Éric Lambert <u>Suppléant :</u> Mme Pauline Bopp	<u>Pour le 1^{er} tour :</u> <u>Titulaire :</u> Me Michel Weiss, huissier <u>Suppléant :</u> Me Alain Fleschen, huissier <u>Pour le 2nd tour :</u> <u>Titulaire :</u> Me Maude Staudt, avocate <u>Suppléant :</u> Me François Stankowski ; huissier	<u>Titulaire :</u> Mme Meghann Lejeau-Verpillier, agent à la sous-préfecture de Thionville

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Moselle, le premier président de la cour d'appel de Metz, les sous-préfets ainsi que les présidents de chacune des commissions, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Metz, le 22 MAI 2022
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,


Olivier Delcayrou